

31 décembre 2024

Divulgence des conflits d'intérêts

Vue d'ensemble des réformes axées sur le client et des divulgations de conflits d'intérêts

Les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières renforcent leurs règles afin de mieux défendre vos intérêts en tant que client. Ces règles améliorées sont fondées sur le concept fondamental selon lequel vos intérêts doivent toujours passer en premier. Chez Genus, notre objectif est d'agir en permanence dans l'intérêt de nos clients et ces nouvelles règles nous obligent à fournir des informations plus complètes afin que vous ayez une meilleure visibilité de nos efforts pour toujours agir dans l'intérêt de nos clients.

Conflits d'intérêts

Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts ? Un conflit d'intérêts signifie qu'il existe une influence qui peut affecter la décision que nous, en tant que gestionnaire de portefeuille, prendrions dans la gestion de votre compte ou, inversement, qui pourrait affecter la décision que vous, en tant que client, prendriez concernant votre compte chez nous. Chez Genus, nous avons adopté des politiques et des procédures pour faciliter l'identification des conflits d'intérêts et, une fois qu'un conflit d'intérêts important est identifié, nous l'éviterons ou, si nous ne pouvons pas l'éviter, nous contrôlerons le conflit à l'aide de politiques et de processus et, lorsque cela aidera gérer le conflit, nous vous fournirons des informations afin d'expliquer comment nous gérons le conflit au mieux de vos intérêts. Cette divulgation vous aidera à comprendre la nature de votre relation avec Genus.

Nos conflits d'intérêts importants existants ou raisonnablement prévisibles sont décrits ci-dessous.

Conflits liés aux produits brevetés

Genus contrôle et divulgue ce conflit lorsqu'il utilise ses propres fonds d'investissement dans ses comptes gérés. Genus fournit des informations très détaillées sur nos investissements à nos clients dans notre Déclaration du client et les clients consentent à l'achat des fonds au sein de nos comptes gérés.

Conflits liés à l'indemnisation des tiers

Genus évite ce conflit car il ne reçoit aucune rémunération de tiers pour la vente de produits de tiers, tels que les fonds communs de placement de tiers qui versent une commission de suivi.



Conflits découlant des accords de rémunération interne et des pratiques d'incitation

Genus évite ce conflit car nous sommes d'avis que les employés et les propriétaires de l'entreprise ont des obligations initiales et permanentes de connaissance du client et de convenance pour déterminer la convenance de chaque client de Genus. Ceci est également conforme à nos obligations fiduciaires d'agir dans le meilleur intérêt de nos clients à tout moment.

Conflits dans les comptes à honoraires

Genus ne propose que des comptes à honoraires. Genus contrôle ce conflit dans la mesure où aucun produit vendu aux clients à des fins d'investissement ne comporte de rémunération intégrée. Genus divulgue tous les frais dans la convention de services de conseil en placement et de gestion de portefeuille (la " convention du client ") et dans la déclaration d'information du client au moment de l'ouverture du compte. Genus a des obligations permanentes en matière de connaissance du client et d'évaluation de la convenance, qu'il exécute conformément ses obligations fiduciaires d'agir en tout dans le meilleur intérêt de ses clients. Les frais annuels et les frais d'exploitation payés chaque année civile sont indiqués dans les rapports annuels.

Conflits entre clients

Genus informe ses clients que ses services ne sont pas exclusifs dans son document d'information à l'intention des clients. Genus gère ce conflit car il n'y a pas d'opérations croisées sur les titres entre les comptes des clients et Genus communique un résumé de sa politique d'allocation équitable des opportunités d'investissement dans son accord avec les clients.

Conflits liés aux accords de recommandation

Genus gère ce conflit car chaque fois que Genus conclut un accord de recommandation avec un tiers, une information détaillée sur l'accord de recommandation est fournie à nos clients, et tous les clients recommandés sont tenus de donner leur consentement à l'accord de recommandation et d'en accuser réception.

Conflits découlant du fait d'avoir un contrôle ou une autorité totale sur les affaires financières d'un client

Genus évite actuellement ce conflit car aucune personne n'exerce un contrôle ou une autorité totale sur les affaires financières d'un client. Dans des circonstances particulières où il n'est pas possible d'éviter cette situation, Genus contrôlera le conflit à l'aide de politiques spécifiques et le client recevra une information complète sur les conflits et les conflits d'intérêts potentiels.



Conflits liés aux personnes siégeant dans des conseils d'administration publics et aux activités commerciales extérieures

Genus évite les conflits d'intérêts lorsqu'une personne siège au conseil d'administration d'une société publique, car aucun employé de Genus ne siège à un conseil d'administration d'une société publique. En ce qui concerne les activités professionnelles extérieures, Genus contrôle ce conflit car tous les rôles ou relations liés aux activités extérieures, tels que les postes d'administrateur ou de fiduciaire de toute nature, ou les rôles rémunérés ou non auprès d'organisations caritatives, doivent être approuvés par Genus. Lorsqu'une telle relation peut donner lieu à une situation dans laquelle nos clients devraient être informés de l'activité professionnelle extérieure, les clients seront informés de cette activité professionnelle extérieure.

Conflits liés à l'affectation des dépenses des fonds

Genus maîtrise ce conflit car notre politique est que chaque fonds d'investissement est responsable du paiement de toutes les dépenses courantes et habituelles liées au fonctionnement de ce fonds.

Exécution des opérations - Meilleure exécution

Genus contrôle tout conflit lié à son obligation d'obtenir la meilleure exécution car notre politique est que chaque transaction est évaluée individuellement pour garantir la meilleure exécution et Genus publie un résumé de sa politique de meilleure exécution dans son document d'information à l'intention des clients.

Exécution des opérations - Utilisation de la commission de courtage du client (soft dollars)

Genus contrôle les conflits liés à l'utilisation des commissions de courtage des clients (soft dollars) en mettant en œuvre une politique globale en matière de soft dollars. Genus publie un résumé de sa politique en matière de soft dollars dans son document d'information à l'intention des clients, qui est mis à jour chaque année en septembre et mis à la disposition des clients.

Grands porteurs de parts

Genus contrôle ce conflit car il effectue une distribution spéciale au sein de ce fonds en cas de sortie d'un porteur de parts important.

Erreurs de négociation et de fixation des prix

Genus contrôle ce conflit en appliquant une politique qui prévoit que lorsqu'il y a une erreur de négociation ou de tarification et qu'un client a subi un impact négatif, son compte sera rétabli.



Opérations personnelles, utilisation d'informations privilégiées à des fins personnelles, cadeaux et divertissements

Genus contrôle ces conflits car nos propriétaires et nos employés détiennent les mêmes titres que nos clients. Nous pensons que cela permet d'aligner les intérêts de nos clients et les nôtres. Lorsque le personnel de Genus investit dans les mêmes titres que nos clients, Genus dispose d'un code de déontologie qui interdit l'utilisation d'informations privilégiées et a mis en place des politiques et des procédures de contrôle des transactions personnelles. Le code exige l'autorisation préalable et la déclaration des transactions personnelles sur les titres et les employés reconnaissent chaque année qu'ils se conforment au code. Genus dispose d'une politique en matière de cadeaux qui exige que tous les cadeaux d'une valeur supérieure à 250 dollars soient formellement approuvés et que tous les cadeaux fassent l'objet d'une discussion générale.

Évaluation des titres en portefeuille

Genus contrôle ce conflit car les évaluations des avoirs des clients et de nos fonds sont déterminées par des tiers et à partir de données de marché accessibles au public.

Marketing de la performance

Genus contrôle ce conflit car tous les documents de marketing sont examinés et doivent être approuvés par le service de conformité de Genus avant d'être publiés.

Vote par procuration

Genus maîtrise ce conflit car, conformément à notre politique de vote par procuration, notre vote est basé sur les directives de vote par procuration de SHARE (Shareholder Association for Research & Education).